swiss aquatics
water polo

BESCHICKUNGSRICHTLINIEN INTERNATIONALE ANLÄSSE

SWISS AQUATICS WATER POLO

V1_2026-27



1. INTERNATIONALE ZIELANLÄSSE

Im Zweijahresrhythmus finden die Wasserball Europa- und Weltmeisterschaften statt. World Aquatics ist Organisator der Weltmeisterschaften für die Kategorie Elite und die Nachwuchs-Kategorien U20, U18 & U16. European Aquatics organisiert die Europameisterschaften für die Elite, U20, U18 und U16. Weitere Internationale Turniere können als Zielanlass durch das Ressort National Teams der Planung hinzugefügt werden.

	Elite	U20	U18	U16
Europameisterschaft	x	x	x	x
Weltmeisterschaft	x	x	x	x

2. SELEKTION & BESCHICKUNG

Die reisenden Delegationen bestehen in der Regel aus 13-15 SpielerInnen, einem Headcoach und einem Teammanager. Bei längeren Turnieren (EM Endphase, WM) oder in begründeten Fällen (Bsp. Junges Team) kann eine Assistent Trainer, ein Physiotherapeut und ein Delegationsleiter das Nationalteam noch zusätzlich unterstützen.

1.2.1. ATHLETEN*INNEN

In der Nachwuchskategorien werden die National- und Regionalkader (ca. 20 Pers.) Selektion nach der PISTE Philosophie durchgeführt. Die Selektion für den Zielanlass (13-15 Pers.) erfolgt dann durch das Coaching Staff.
In der Elite Kategorien ist die Kaderbildung und die Selektion für die Zielanlässe in der Verantwortung des Coaching Staffs.

1.2.2. TRAINER

In der Regel begleitet der Kadertrainer sein Team. In Ausnahmefälle kann ein anderer Nationaltrainer oder ggf. ein Stützpunkt Trainer für den verhinderten Kadertrainer einspringen.

1.2.3. TEAMMANAGER*IN

Der oder die Teammanager*in begleitet sein Team an die Zielanlässe. Gibt es kein zugesprochenen Teammanager*in entscheidet das Ressort National Team wer diese Aufgaben kompetent übernehmen kann.

1.2.4. ASSISTENT TRAINER

Der Assistent Trainer begleitet sein Team an die Zielanlässe. Gibt es kein zugesprochenen Assistent Trainer entscheidet der Nationaltrainer wer diese Aufgaben kompetent übernehmen kann.

1.2.5. PHYSIOTHERAPEUT

Das Ressort National Team entscheidet über die Selektion & Beschickung eines Physiotherapeuten anhand der Bedürfnisse und den zu Verfügung stehenden Möglichkeiten.

1.2.6. DELEGATIONSLEITER

Bei längeren Turnieren oder in begründeten Fällen beschickt das Ressort National Teams ein Delegationsleiter zur Unterstützung und Leitung des Teams.

Swiss Aquatics Water Polo
Chef Leistungssport
Thomy Gross

SUPPLIERS

PARTNERS

swiss aquatics
water polo

DIRECTIVES DE SÉLECTIONS COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

SWISS AQUATICS WATER POLO

V1_2026-27



SUPPLIERS

Myrtha Pools arena NOSERGROUP

PARTNERS

Sporthilfe SWISSLOS LOTERIE ROMANDE

3. ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Les championnats d'Europe et du monde de water-polo ont lieu tous les deux ans. World Aquatics organise les championnats du monde pour la catégorie élite et les catégories juniors U20, U18 et U16. European Aquatics organise les championnats d'Europe pour les catégories élite, U20, U18 et U16. D'autres tournois internationaux peuvent être ajoutés comme événements cibles par le département Équipes nationales lors de la planification.

	Elite	U20	U18	U16
Championnats d'Europe	x	x	x	x
Championnats du monde	x	x	x	x

4. SÉLECTION & ENVOI

Les délégations en déplacement se composent généralement de 13 à 15 joueurs, d'un entraîneur principal et d'un manager d'équipe. Lors de tournois plus longs (phase finale du Championnat d'Europe, Coupe du monde) ou dans des cas justifiés (par exemple, jeune équipe), un entraîneur assistant, un physiothérapeute et un chef de délégation peuvent également venir soutenir l'équipe nationale.

1.4.1. ATHLÈTES

Dans les catégories de la relève, la sélection des cadres nationaux et régionaux (environ 20 personnes) est effectuée selon la philosophie PISTE. La sélection pour l'événement cible (13 à 15 personnes) est ensuite effectuée par le staff d'entraîneurs.
Dans les catégories élite, la constitution de l'équipe et la sélection pour les événements cibles relèvent de la responsabilité du staff d'entraîneurs.

1.4.2. ENTRAÎNEURS

En règle générale, l'entraîneur de l'équipe accompagne sa propre équipe. Dans des cas exceptionnels, un autre entraîneur national ou, le cas échéant, un entraîneur d'un CPR peut remplacer l'entraîneur de l'équipe empêché.

1.4.3. TEAMMANAGER

Le ou la team manager accompagne son équipe aux manifestations cibles. S'il n'y a pas de team manager désigné, le ressort Équipe nationale décide qui peut assumer ces tâches avec compétence.

1.4.4. ENTRAÎNEUR ASSISTANT

L'entraîneur assistant accompagne son équipe aux compétitions. S'il n'y a pas d'entraîneur adjoint désigné, l'entraîneur national décide qui peut assumer ces tâches avec compétence.

1.4.5. PHYSIOTHÉRAPEUTE

Le ressort Équipe nationale décide de la sélection et de l'envoi d'un physiothérapeute en fonction des besoins et des possibilités disponibles.

1.4.6. DELEGATIONSLEITER

Lors de tournois prolongés ou dans des cas justifiés, le ressort Équipes nationales envoie un chef de délégation pour soutenir et diriger l'équipe.

Swiss Aquatics Water Polo
Responsable de performance
Thomy Gross